

Enquête sur les personnes ayant une expérience vécue passée ou présente de Santé Canada (EPAEVPP) Projet de Photovoice, 2026-2027

Foire aux questions (FAQ)

Q1 : Qu'est-ce que Photovoice?

R : Photovoice est une forme de recherche dirigée par la communauté/les participants qui consiste à capturer des photos représentant des thèmes particuliers, et à utiliser leurs mots ou histoires pour décrire la signification et la pertinence de ces images. L'objectif est de mettre davantage l'accent sur le point de vue et l'expérience du participant, de promouvoir l'autonomisation et de modifier le déséquilibre de pouvoir entre les participants et les chercheurs.

Q2 : De quoi parle ce projet de Photovoice?

R : Le projet de Photovoice vise à mieux comprendre les tendances et les expériences en matière de consommation de substances chez les jeunes racisés et autochtones au Canada. Les jeunes qui consomment des substances seront recrutés pour participer et partager leur expérience vécue passée ou présente avec la consommation de substances à travers des photos et des légendes.

Q3 : Qui peut participer au projet de Photovoice et quels types de substances sont pertinents?

R : Pour être admissible au projet de Photovoice, les participants doivent répondre aux critères suivants :

- 1) Avoir entre 14 et 25 ans;
- 2) S'identifier comme racisé et/ou autochtone; et
- 3) Avoir consommé une des substances suivantes au cours des 12 derniers mois :
 - toute drogue de rue/substance illégale (par exemple, méthamphétamine, MDMA, kétamine),
 - tout hallucinogène (par exemple, acide, champignons),
 - toute consommation de ce qui suit, soit sans ordonnance en votre nom, soit de différentes manières que celles pour lesquelles elle a été prescrite (par exemple, à des doses plus importantes ou plus fréquentes) :
 - tout analgésique opioïde (par exemple, Percocet),
 - tout stimulant sur ordonnance (par exemple, Adderall),
 - tout sédatif sur ordonnance (par exemple, Xanax), et/ou
 - tout autre analgésique opioïde, tel que les produits à base de codéine à faible dose, utilisé de manière différente de celle à laquelle il était destiné

Cependant, tu peux aussi choisir de communiquer tes expériences au sujet d'autres substances, comme l'alcool et le cannabis.

Q4 : Qui dirige le projet de Photovoice et où puis-je y participer?

A: Le projet de Photovoice est mené par Santé Canada. Santé Canada a embauché Malatest, une entreprise canadienne indépendante de recherche et d'évaluation pour l'aider à la réalisation du projet (tu peux en apprendre davantage sur Malatest sur leur site Web <https://www.malatest.com/fr/>). Santé Canada et Malatest se sont associés à des organismes communautaires qui offrent des programmes et des services aux jeunes partout au pays, afin de faire connaître cette opportunité aux jeunes admissibles. Les jeunes intéressés et admissibles recevront du soutien et des conseils de la part de leur site de recrutement pour mener à bien le projet Photovoice. Si tu souhaites participer au projet Photovoice et que tu ne sais pas où t'adresser, contacte Malatest à [s.perhar@malatest.com] pour recevoir la liste des sites participant au projet.

Q5 : Comment vais-je mener à bien le projet de Photovoice?

R : Tu examineras le guide Photovoice et le formulaire de consentement en personne avec un membre du personnel sur place. Cette personne répondra à toutes tes questions ou préoccupations. Tu réaliseras ensuite le projet de façon indépendante et soumettras entre 1 et 5 photos accompagnées de légendes sur un portail en ligne sécurisé. Le temps que cela prendra variera selon les participants. Selon ton approche, cela peut être réalisé en 30 minutes, en quelques heures, ou même en un ou plusieurs jours si tu as besoin de plus de temps pour réfléchir. Cependant, tu auras 30 jours pour terminer ta soumission dans le cadre du projet Photovoice. Ce n'est pas grave si tu as besoin de plus de temps, mais informe le personnel du site si c'est le cas.

Q6 : Serai-je rémunéré pour compléter le projet de Photovoice?

R : Tu recevras une carte-cadeau de 50 \$ pour avoir terminé le projet Photovoice. Tu pourras choisir parmi plusieurs cartes-cadeaux de détaillants offerts par Giftbit.

Q7 : Suis-je obligé de participer au projet de Photovoice?

R : Tu n'es pas obligé de participer au projet de Photovoice. Si tu ne veux pas participer à ce projet, tu n'es pas obligé. Ta décision de ne pas participer au projet Photovoice n'aura aucune incidence sur les services que tu recevras du site par l'intermédiaire duquel tu as été recruté, ni sur ceux fournis par Santé Canada. Tu auras l'occasion de consentir au projet et à l'utilisation de tes données avant de le terminer.

Q8 : Pourquoi y a-t-il autant de directives sur ce qu'il faut éviter pour les photos?

R : Les lignes directrices « Que faut-il éviter » sont en place pour protéger ta vie privée et celle des autres. Elles ne sont pas destinées à limiter ta créativité et ton expression. Tu peux modifier tes photos pour masquer ces détails si tu le souhaites.

Q9 : Et si le projet de Photovoice me dérangeait?

R : À tout moment, tu peux cesser de participer au projet. Tu peux sauter tout message-guide avec lequel tu ne te sens pas à l'aise ou en sécurité. Le personnel du site qui t'a recruté peut t'offrir du soutien ou te mettre en lien vers des services de soutien si le contenu du projet Photovoice te dérange. Te recevras également des ressources pédagogiques et d'accompagnement que tu peux utiliser à ta guise.

Q10 : Comment les photos et légendes que je fournirai dans le projet de Photovoice seront-elles protégées?

A: Les renseignements personnels que tu fournis sont régis par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Les données sont hébergées sur des serveurs de données sécurisés au Canada organisés par l'entreprise d'enquête Malatest. Ces serveurs respectent les normes les plus élevées en matière de protection des renseignements personnels, y compris toutes les lois provinciales et fédérales concernant la protection des renseignements. Visitez ce site Web pour en savoir plus sur la politique relative à la protection des renseignements personnels de Malatest : <https://www.malatest.com/fr/privacy-policy/>. Les photos et légendes seront remises à Santé Canada pour fin d'analyse et d'établissement de rapports. Si vous fournissez votre consentement, les photos et légendes peuvent également être remises au site qui vous a recruté pour des initiatives ou des activités locales (telles que des expositions ou des présentations).

Q11 : Comment les photos et légendes que je fournirai dans le projet de Photovoice seront-elles utilisées?

R : Tes photos et légendes seront utilisées par l'équipe de recherche de Santé Canada pour déterminer les thèmes (pensées communes, sentiments, histoires, expériences) qui se dégagent des contributions de tous les participants au projet Photovoice. Tu auras la possibilité d'accepter que Santé Canada utilise exactement tes photos et légendes, et de choisir comment Santé Canada utilise ce contenu. Tu auras aussi la possibilité de décider si Santé Canada pourra transmettre tes photos et légendes au site chargé du recrutement, qui pourra les diffuser publiquement dans le cadre d'initiatives ou d'activités locales (telles que des expositions ou des présentations). Tu trouveras plus de détails sur l'utilisation et le partage des données dans le formulaire de consentement du projet Photovoice, et tu pourras choisir les options qui te conviennent le mieux au moment d'envoyer chaque photo et légende.

Q12 : Le projet de Photovoice suit-il les meilleures pratiques en matière de collecte éthique des données et de consentement éclairé?

R : Le Comité d'éthique de la recherche de Santé Canada et de l'Agence de la santé publique du Canada a examiné et approuvé le projet de Photovoice ainsi que sa méthodologie. De plus, un comité d'engagement jeunesse, composé de jeunes ayant une expérience vécue passée ou présente de consommation de substances, a examiné le projet et le processus Photovoice. Leurs rétroactions ont été intégrés au projet et aux approches utilisées. On te demandera de consulter un formulaire de consentement éclairé avec un membre du personnel sur le site avant de commencer le projet de Photovoice. Cette personne t'expliquera le formulaire et toutes les conditions avant que tu puisses décider de consentir à participer au projet de Photovoice ou non.